



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V C.R.Q.D N° 17 du 20 MARS 2012

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSAHLI/A – BAHNAS.N

Ordre du jour: affaires disciplinaires championnat R1&D2

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°120: Ren : M.C.Oran – O.Maghnia S/G D2 du 17/03/2012

- ☞ Vu la feuille de match et rapport des arbitres & délégué signalant :
- ☞ Avertissement OFF (C) Mr. KELTOUMI.A Lic/N°201 du club O.Maghnia.
- ☞ Mauvais Comportement de OFF (C) Mr. KELTOUMI.A .A Lic/N°201 du club O.Maghnia envers les officiels & la structure L.R.O.H.B durant l'arrêt de la rencontre.
- ☞ Propos diffamatoires du OFF (C) Mr. KELTOUMI.A .A Lic/N°201 du club O.Maghnia envers les arbitres & la structure L.R.O.H.B durant l'arrêt de la rencontre.
- ☞ Disqualification du joueur MEDAFAI .S Lic/N°028 du club O.M pour attitude antisportive & insultes en public envers officiels
- ☞ La rencontre a été arrêtée à la 13^{eme} min, 11^{eme} sec de la 2^{eme} mi-temps, le score était de quatorze (14) à treize (13) en faveur du CSA O.Maghnia.
- ☞ Agression du joueur MESRATL.S Lic/N°130 du club M.C.O envers adversaire.
- ☞ Le joueur MESRATL.S Lic/N°130 du club M.C.O est l'instigateur de la bagarre qui a incité le public à l'envahissement de l'aire de jeu.
- ☞ Au début de la rencontre et début de la 2^{eme} mi-temps le service d'ordre était présent.
- ☞ Lors de l'arrêt de la rencontre (13^{eme} min, 11^{eme} sec de la 2^{eme} mi-temps) il fut constaté par les arbitres et le délégué l'absence du service d'ordre.
 - après un laps de temps (en attente de l'arrivée du service d'ordre, environ 15minutes) les officiels décident de l'arrêt définitif de la rencontre.
 - il est à signaler l'arrivée tardive du service d'ordre et bien au-delà du coup de sifflet de l'arrêt de la rencontre.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (C)Mr. KELTOUMI.A .A Lic/N°201 du club O.Maghnia
- ☞ Il est infligé une suspension de huit (08) matchs fermes au OFF (C) Mr. KELTOUMI.A .A Lic/N°201 du club O.Maghnia
- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club O.Maghnia
- ☞ Il est infligé une amende de 25000 DA au Club O.M (Diffamation).
- ☞ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs fermes au joueur MEDAFAI .S Lic/N°028 du club O.M
- ☞ Il est infligé une amende de 4000 DA au Club O.M.
- ☞ Il est infligé une suspension de deux (02) ans fermes au joueur MESRATL.S Lic/N°130 du club M.C.O
- ☞ Il est infligé une amende de 15000 DA au Club MCO.
- ☞ Il est infligé une suspension de terrain du club M.C.Oran d'un Match.
- ☞ Il est infligé une amende de 10000 DA au Club MCO.
- ☞ Match acquit en son résultat en faveur du CSA O.Maghnia.

AFFAIRE N°121: Ren: JPAA – IRBO S/G R1 du 14/03/2012.

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (C) Mr. HABIB.A Lic/N°209 du club JPA
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (C) Mr. HABIB.A Lic/N°209 du club JPA



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°122: Ren: M.C.Bethioua – EL-WIFAK SBA S/G R1 du 16/03/2012.

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Participation de l'équipe CSA M.C.Bethioua à la rencontre sans l'encadrement technique.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 20.000 DA au Club M.C.Bethioua

AFFAIRE N°123: Ren: H.B.C.T – E.S.O.F S/G R1 du 16/03/2012.

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Mauvais état des filets.
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. BELAID.M Lic/N°082 du club HBCT.
- ☞ Avertissement OFF (B) Mr. MIMOUN.M Lic/N°280 du club ESOF.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. BELAID.M Lic/N°082 du club HBCT.
- ☞ Avertissement confirmé OFF (B) Mr. MIMOUN.M Lic/N°280 du club ESOF.

AFFAIRE N°124: Ren : M.Sig - HBChettia S/G D2 du 17/03/2012

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. AMMAR.K Lic/N°316 du club M.Sig.
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. LAZAAR.DJ Lic/N°302 du club HBC.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. AMMAR.K Lic/N°316 du club M.Sig.
- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. LAZAAR.DJ Lic/N°302 du club HBC.

AFFAIRE N°125: Ren: W.C.B.Oued.Sly - E.S.Arzew S/G D2 du 17/03/2012

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (B) Mr. BEN AHMED .A Lic/N°118 du club W.C.B.O.S.
- ☞ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. SIBOUS.H Lic/N° 330 du club E.S.A.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (B) Mr. BEN AHMED .A Lic/N°118 du club WCBOS
- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club E.S.A (2^{ème} Avertissement OFF (A))

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU : **Lundi 26 MARS 2012**

Secrétaire de séance
BENSAHLI .A.

le président C.R.Q.D
KARTALI – DJ